

LES DÉFIS

DOSSIER DE PRÉSENTATION

TERRITOIRE OCCITANIE PACA CORSE



L'OBJECTIF

L'objectif LES DÉFIS est de soutenir, récompenser et promouvoir des associations, des coopératives, des écoles de formation, des entreprises locales en lien avec l'Economie Sociale et Solidaire.

Sont éligibles, les structures qui ont mis ou mettront en place des actions et initiatives culturelles, sportives, environnementales, sociétales, utilisant l'Economie Sociale et Solidaire comme levier pour favoriser « le vivre mieux, vivre ensemble » en répondant aux besoins des générations actuelles.

Ce concours se déroulera avec une première étape de pré-sélection de dossiers, puis pour les dossiers retenus, une audition en visioconférence face à un jury.

Les candidats auront alors 10 minutes pour présenter leur projet puis 10 minutes d'échanges avec les membres du jury.

LES DÉFIS

Le dossier de candidature transmis sur demande sera complété et retourné à l'adresse mail suivante :

catherine.saffer@aesio.fr

Date limite de réception des dossiers dimanche 14 Novembre 2021 minuit
(date d'envoi du courriel faisant foi et accusé de réception par AÉSIO mutuelle)

Règlement complet du concours envoyé sur demande

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

L'association, la coopérative, l'école de formation, l'entreprise
en lien avec l'Economie Sociale et Solidaire.

Doit exercer tout ou partie de ses activités en Région :

- Occitanie PACA Corse

Sont exclus :

- les dossiers reçus hors délai ou incomplets ;
- les projets répondant à une simple logique de distribution commerciale sans valeur ajoutée sociétale ;
- les dossiers de candidature transmis par une association, coopérative, écoles de formation, entreprise dont l'objet ne correspond pas aux objectifs énumérés en première page ;
- les dossiers qui ne correspondent pas au règlement remis sur simple demande ;
- les candidats ne participant pas aux auditions.

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

ATTENTION

Les candidats retenus suite à leur dépôt de candidature, s'engagent à participer aux auditions et à présenter leur projet face à un jury en visioconférence. Les candidats, s'ils sont lauréats, s'engagent à promouvoir sur un maximum de supports de communication le nom « AÉSIO mutuelle » et à afficher son logo chaque fois que cela est possible.

Si le signataire de la présente candidature est désigné comme candidat, il s'engage :

- à être présent lors des auditions (en visioconférence) ;
- à accepter la réalisation éventuelle de vidéos sur son passage lors de l'audition (soumis à la validation d'AÉSIO mutuelle), libre de droits, qui seront diffusées lors de manifestations d'AÉSIO mutuelle, sur le site d'AÉSIO mutuelle, ainsi que sur les réseaux sociaux ;
- à faire connaître l'initiative (réseaux sociaux, presse et média) et sa valorisation par l'attribution d'un prix AÉSIO mutuelle.

Si le signataire de la présente candidature est désigné comme lauréat, il s'engage :

- à être présent lors de la remise de prix ;
- à fournir des supports visuels libres de droits à AÉSIO mutuelle aux fins de sa mise en valeur, lors de la remise des prix ;
- à accepter la réalisation de vidéos sur son association (soumis à la validation d'AÉSIO mutuelle), libre de droits, qui seront diffusées sur le site d'AÉSIO mutuelle, ainsi que sur les réseaux sociaux des partenaires et avec la présence du logo de ces derniers ;
- à faire connaître l'initiative et sa valorisation par l'attribution d'un Prix AÉSIO mutuelle.

LES PRIX

PRIX DES LAURÉATS

À l'issue des auditions, les 3 projets gagnants du concours recevront un prix :

Prix pour les 3 gagnants du concours : 1^{er} Prix = 6 000 €
2^{ème} Prix = 4 000 €
3^{ème} Prix = 2 000 €

Chaque lauréat s'engage à en faire bénéficier directement son projet.



La remise de prix s'effectuera : *lieu et date à déterminer ultérieurement*

PIÈCES A FOURNIR

Le dossier de candidature dûment complété et signé par une personne habilitée,

Pour l'ensemble des participants, copie du certificat d'inscription au Registre des associations ou au registre du commerce,

Le budget prévisionnel du projet,

Tous documents qui vous semblent utiles (plaquettes...)

AÉSIO mutuelle s'engage à conserver la confidentialité des documents transmis

DATES IMPORTANTES

**Lancement
Appel à PROJET**

Du 25 Octobre au
14 Novembre minuit

**A partir du 16
Novembre**

Mail de notification si
votre projet est retenu
pour les auditions

**Les Auditions
du 22 au 26
Novembre**

30 Novembre

Proclamation des
résultats aux 3 Lauréats

POUR TOUT RENSEIGNEMENT



Votre interlocutrice chargée de vie mutualiste et
des partenariats peut vous aider

catherine.saffer@aesio.fr
06.30.33.52.82.



AÉSIO mutuelle, mutuelle soumise aux dispositions du livre II du code de la mutualité,
immatriculée sous le n° 775 627 391 dont le siège social est 4 rue du Général Foy 75008 Paris